

La Minerve



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 679 RELATIF À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2020, le projet de règlement numéro 679 relatif à la signalisation routière.

Le but de ce règlement est de mettre à jour la signalisation routière sur notre territoire. Ce règlement abrogera les règlements numéros 491, 559, 583 et 596 sur le même sujet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 4 novembre 2020.



Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 4 novembre 2020, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 novembre 2020.



Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière